



Version en ligne avant inclusion dans volume 33

Marcel Krebs und Irene Abderhalden (Hrsg.) (2024). Soziale Arbeit weiterdenken. Festschrift für Peter Sommerfeld (Repenser le travail social. Ouvrage en l'honneur de Peter Sommerfeld). Springer.

Peter Sommerfeld est une figure emblématique du travail social en Suisse alémanique et au-delà. À l'occasion de son départ à la retraite, un symposium a été organisé, qui a donné lieu à la publication du livre en langue allemande dont il est question ici, *Soziale Arbeit weiterdenken. Festschrift für Peter Sommerfeld*. La Revue suisse de travail social (SZSA-RSTS) m'a demandé de rédiger cette recension. C'est un honneur pour moi de l'écrire.

Pendant longtemps, je n'ai connu Peter Sommerfeld qu'à travers ses textes. Certains m'ont parfois paru compliqués à lire. J'ai ensuite rencontré Peter à plusieurs reprises lors d'événements et j'ai toujours apprécié son joyeux patronyme, sa coiffure ébouriffée, sa gentillesse et ses interventions engagées.

J'écris ce texte d'un point de vue romand. Celui-ci diffère sur des points essentiels de l'approche adoptée en Suisse alémanique comme je vais le montrer. J'appartiens à la même génération que Peter Sommerfeld, celle qui a participé aux mouvements de 1968. Après l'école sociale de Gwatt/BE, j'ai travaillé dans des institutions sociales à Genève et étudié les sciences de l'éducation. J'ai ensuite été professeure et responsable de filière à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL HES-SO), où j'ai travaillé dans les domaines de la recherche, de l'enseignement, de l'organisation et la gestion de la filière travail social. J'ai toujours été engagée dans diverses associations nationales comme l'association professionnelle AvenirSocial, le syndicat des services publics (SSP/VPOD) ou encore la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). J'ai ainsi acquis des connaissances de la Suisse dépassant les frontières linguistiques et culturelles franco-allemandes, et je continue de m'agacer lorsque « la Suisse » est confondue avec la Suisse alémanique (ce que j'observe même dans le présent ouvrage à quelques reprises) et lorsque la littérature francophone est tout simplement ignorée (dans 9 des 10 contributions de cet ouvrage). Le fait que mes collègues romands procèdent de la même manière avec les travaux en allemand n'arrange pas les choses.

C'est un livre impressionnant. Tant de personnes intelligentes qui étudient, critiquent, légitiment et développent le travail social. Qui s'engagent pour un travail social de qualité. Qui honorent le travail de Peter Sommerfeld et sa

théorie du « système d'intégration et de conduite de sa vie » (*Integration und Lebensführung*), sur les relations entre l'individu et la société, sur la théorie de l'intervention. Qui le reconnaissent comme un modèle, comme un précurseur du développement nécessaire du travail social. Ces collègues proposent des voies sur la façon dont nous pourrions et devrions poursuivre nos réflexions sur le travail social, et ils et elles s'y attellent dans leurs contributions. Le lecteur ou la lectrice obtient ainsi un large aperçu des multiples travaux menés dans les hautes écoles de travail social de Suisse alémanique.

Le livre est structuré en trois parties thématiques : la professionnalisation, la science et la dimension politique du travail social. Chaque thème commence par une contribution de Peter Sommerfeld, à laquelle se réfèrent ensuite deux ou trois contributions de différent-es auteur-es.

Je vais sélectionner quelques points dans chacun des trois thèmes. Pour conclure, je me permettrai de discuter trois thématiques qui, à mon avis, ne sont pas suffisamment abordées dans le livre. Mais tout d'abord, quelques lignes sur l'histoire de la reconnaissance du travail social en tant que discipline scientifique en Suisse.

Le travail social est une discipline scientifique reconnue

L'histoire de la reconnaissance de la discipline scientifique du travail social au cours des 30 dernières années occupe une place peu visible dans le livre. Elle est intégrée dans les deux préfaces et dans la biographie de Peter Sommerfeld dans l'introduction. Cette évolution est spectaculaire et les résultats obtenus méritent d'être salués comme un acquis majeur. Jetons donc un regard en arrière. En vue de la restructuration des formations en travail social dès les années 1990, la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique a chargé un groupe d'experts (tous des hommes) d'analyser la situation de la formation en travail social à l'époque. Les experts l'ont qualifiée de « véritable imbroglio », de chaos complet, comprenant d'innombrables filières de formation sans construction systématique, sans cohérence, sans normes de qualité, sans financement garanti et sans reconnaissance ni en Suisse ni à l'étranger, et différentes selon les régions de la Suisse (Meyer et al., 1997). Moins de deux décennies plus tard, après quelques centaines de réunions et des dizaines de fusions et de créations d'écoles successives, le paysage de la formation s'est complètement transformé. Il est désormais structuré, hiérarchisé et reconnu, composé d'apprentissages (attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) et certificat fédéral de capacité (CFC)), d'écoles supérieures et d'examens fédéraux ainsi que de hautes écoles spécialisées accueillant, en Suisse francophone, des volées de bachelor depuis 2006, puis de master depuis 2008.

Dans cette même période a lieu la reconnaissance du travail social en tant que discipline et comme science. En 1999, le Fonds national suisse de la recherche scientifique a ajouté le travail social à sa liste des disciplines. En 2013, la Société suisse de travail social (SGSA-SSTS) est admise à l'Académie suisse des sciences humaines et sociales. Avec l'ouverture en 2022 du cursus de doctorat en travail social à l'Institut transdisciplinaire de travail social de l'Université de Neuchâtel et de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale, l'institutionnalisation du travail social en tant que science et discipline académique est désormais achevée. Le débat sur la question de savoir si le travail social est une discipline scientifique est désormais clos. Nous pouvons en être fiers et fières. Le cadre institutionnel est ainsi créé permettant de poursuivre des débats controversés de théories divergentes, comme c'est le cas dans toute discipline.

Peter Sommerfeld et beaucoup d'autres collègues ont marqué et soutenu ces réformes, surmontant ainsi de nombreux défis et conflits humains et institutionnels. Peter Sommerfeld s'est non seulement consacré à la construction de théories du travail social, mais s'est aussi fortement engagé au sein des organisations du domaine.

Professionnalisation du travail social

Dans la première partie de l'ouvrage, Peter Sommerfeld avance la thèse selon laquelle le travail social et sa science n'ont jusqu'à présent pas dépassé le stade de proto-profession ou de proto-science (p.24), et doivent donc encore évoluer. Dans ce but, il faut mener des recherches sur l'intervention, en coopération entre la science et la pratique.

Quelque peu dépité – et pensif –, Sommerfeld constate que dans les nombreuses études qu'il connaît, la majorité des professionnel·les décrivent leur travail quotidien comme une mise en oeuvre individuelle des marges de manœuvre laissées par les lois et les institutions. Ils et elles continuent à ignorer la littérature spécialisée, les théories ou les méthodes du travail social. Bref, leur action est floue (p.27 s.) Dans les manuels méthodologiques, Sommerfeld trouve bien quelques fragments théoriques, mais guère de référence à la recherche et aucune mise en perspective systématique de la discipline (p.29 s.). Avec une certaine amertume, il se demande ce que sont devenus tous les travaux de recherche sur l'intervention et tous ces projets évalués positivement. Est-ce que ces travaux ont abouti à des standards professionnels, à des modèles? Sont-ils enseignés? Sa réponse: « Pour ce qui relève des projets que je connais, la réponse est systématiquement: non! » (p.30).

Mais comment dépasser la disparité des connaissances, toutes partielles, et parvenir à un corpus de connaissances consolidé? La réponse de Som-

merfeld : il faut des théories d'intervention, c'est-à-dire des théories empiriquement fondées pour expliquer les modes d'action (p. 36). De telles théories ne peuvent être construites qu'en commun, par la science et la pratique avec leurs organisations, car ces deux domaines sont systématiquement liés.

L'article de Stefan Köngeter avance la thèse suivante : « Si les débats et les recherches sur la professionnalisation du travail social ont conduit à considérer le travail social comme une profession, ils ont malheureusement eu pour conséquence qu'il n'en est pas encore devenu une » (p. 49). Il constate que le travail social n'est pas une entité homogène, contrairement à ce que laisse supposer le discours sur la profession, que le domaine ne présente pas de frontières claires et regrette, comme Sommerfeld, que les professionnel·les s'appuient moins sur leur identité professionnelle mais « se réfèrent fortement aux prescriptions légales ou organisationnelles » (p. 52). Cette dernière critique m'étonne. Les professionnel·les du travail social, effectuant un mandat public, ne doivent-ils ou elles pas justement faire cela, à savoir interpréter les règles au cas par cas ? Cette référence ne renvoie-t-elle pas au « pouvoir d'appréciation », au « pouvoir de décision », analysé par Michael Lipsky (1980), ce pouvoir qui engage précisément des compétences professionnelles, analytiques et méthodologiques ? Pourquoi les travailleurs ou travailleuses sociales, contrairement aux professions voisines, devraient-ils et elles mobiliser avant tout leur « identité » ?

La science du travail social

Dans la deuxième partie, Sommerfeld explique en détail la constitution bio-psycho-socio-culturelle des êtres humains et leur intégration dans plusieurs systèmes (travail/école, famille, amitiés, associations, systèmes d'aide, etc.) qu'il appelle le système de conduite de sa vie et la théorie d'intégration correspondante. Il présente une recherche en cours dans le domaine de la santé (« ALIMEnt ») qui porte sur la question de l'efficacité du travail social. Cette recherche se donne pour objectif prioritaire de percer les secrets de la « prestation complexe de la pratique du travail social » (p. 104). En lisant sa contribution, je me suis demandée si Sommerfeld lui-même ne considérerait pas finalement le travail social comme une activité qui ne peut être comprise de manière rationnelle puisqu'il le compare à un art. Il écrit à propos des « activités centrales » du travail social qu'elles doivent être « traduites » en actions concrètes pour résoudre des problèmes : « C'est comme la palette de couleurs d'un·e peintre, et c'est aussi un art que d'utiliser cette palette de manière appropriée à chaque cas » (p. 105). Dit ainsi, la question reste ouverte : comment le ou la peintre choisit-elle ses couleurs ?

La contribution de Lea Hollenstein défend la thèse selon laquelle les théories d'intervention doivent être élargies pour inclure « les connaissances

relatives à la dimension politique de la profession » (p. 112). Elle postule qu'« un ordre de négociation s'impose, dans lequel le travail social, sans être empêtré dans des relations de pouvoir, peut exercer sa fonction sur la base de ses valeurs et de son corpus de connaissances » en coopération avec d'autres acteurs, pour le bien des destinataires (pp. 115-116). Cet article laisserait penser qu'un élargissement des connaissances en matière de politique professionnelle renforcerait le travail social et permettrait de freiner les transformations et le démantèlement néolibéraux de la politique sociale (la « déprofessionnalisation ») (p. 136). Je doute que cet apport de connaissances suffirait, et ne vois pas comment un travail social sans rapports de domination serait possible. La thèse me rappelle certaines tendances au sein du mouvement climatique qui réclament davantage de connaissances (« prise de conscience ») pour mettre en œuvre une politique climatique cohérente, alors même que les faits concernant les conséquences du réchauffement climatique et de l'extinction des espèces sont connus depuis des décennies.

La contribution d'Annamaria Colombo montre ensuite à quel point le débat sur la discipline et la science dans l'Europe francophone et au Canada diffère de celui qui se déroule dans les pays germanophones. Elle plaide avec insistance pour que l'on surmonte la fragmentation actuelle dans la formation et la recherche, en particulier, mais pas uniquement, entre les différentes régions linguistiques.

À quoi servent les théories? « Les théories du travail social doivent constituer un fondement pour la profession afin que l'aliénation, l'expropriation et l'instrumentalisation ne se reproduisent pas » (p. 180), écrit Silvia Domeniconi Pfister. Son article rejoint en cela l'argumentation de Sommerfeld, qui qualifie certaines pratiques de l'histoire du travail social de « perversions »: les pratiques du national-socialisme, le retrait d'enfants et les placements institutionnels dans différents pays (p. 95). Ici aussi, je pense que la force de la théorie a tendance à être surestimée et qu'elle donne une image idéalisée du travail social. Il est également regrettable – mais aucune contribution ne peut tout englober – qu'il ne soit pas fait référence aux pratiques actuelles, par exemple dans le domaine des réfugié·es ou de l'aide sociale. Dans ces domaines, les droits des bénéficiaires sont souvent considérablement restreints ce qui, comme par le passé, n'est pas une perversion, mais juste la pratique ordinaire en travail social. Il est sans aucun doute urgent d'analyser et de critiquer cette pratique.

La dimension politique du travail social

Le troisième volet aborde la question très débattue, au sein et en dehors des hautes écoles, de savoir si, et de quelle manière, le travail social a une dimen-

sion politique. Selon Sommerfeld, le travail social est «constitutivement politique» (p. 196). La question sociale, qu'elle soit ancienne ou nouvelle, c'est-à-dire la manière dont les sociétés traitent les inégalités, est à la base du travail social. Peter Sommerfeld va bien au-delà du travail social en postulant de nouveaux modes de vie, un revenu de base inconditionnel ou encore une société fondamentalement orientée sur le *care*. Il souhaite que le travail social perçoive «la force créatrice du social» et développe des utopies concrètes (p. 205).

Anna-Céline Sommerfeld, pour sa part, plaide notamment en faveur de la création de synergies entre les mouvements sociaux. Elle postule le partage, la conception collective et la communauté afin de créer des changements concrets à petite échelle (p. 228). La contribution de Tobias Studer me semble quelque peu idéaliste lorsqu'il postule que l'un des objectifs fondamentaux du travail social est de démocratiser les rapports de pouvoir et qu'il part du principe que le travail social se réfère à l'anarchie.

Les trois contributions consacrées à ce thème ont en commun une conception de la politique qui dépasse les formes institutionnalisées de la démocratie. Elles exigent, toutes, un engagement des professionnel·les en faveur d'une réorientation fondamentale des sociétés. Cependant, les auteur·es restent vagues quant à savoir avec quel mandat et avec quelle orientation politique les professionnel·les devraient le faire. Il me semble que deux rôles sont confondus : d'une part, le rôle professionnel d'un mandat qui consiste à fournir certaines prestations de la meilleure manière possible, et d'autre part, le rôle de citoyen et citoyenne, qui concerne la cohabitation au sein de la société. Le premier rôle est spécifique au travail social, le second concerne les travailleurs et travailleuses sociales au même titre que les membres de n'importe quelle autre profession, même si les auto-définitions du travail social déclarent volontiers qu'un engagement politique est indispensable. Cette mission autodéclarée m'a toujours semblé être une exigence un peu présomptueuse – alors que j'ai toujours été politiquement active.

Repenser le travail social

Pour conclure, je voudrais suivre l'invitation du livre à «repenser le travail social» en apportant quelques réflexions critiques sur trois thèmes. Je les développe dans mon *Manuel critique de travail social* qui sera disponible en 2026 dans une nouvelle édition entièrement révisée (Keller, 2026, à paraître).

À propos du terme «la profession». Dans l'espace germanophone, le travail social est systématiquement désigné par l'expression «*die Profession*». Si le terme «profession» est courant en français où il désigne toute activité professionnelle, tel n'est pas du tout le cas en allemand où le terme usuel est

Beruf et non *Profession*. Dans l'ouvrage, l'expression « die Profession » apparaît exactement 147 fois. Lea Hollenstein est la seule à la définir en s'appuyant sur Abbott. Selon elle, les « professions » se distinguent des « métiers » notamment par le fait qu'elles appliquent des connaissances abstraites (scientifiques) à des cas concrets et non standardisables et qu'elles exercent un contrôle exclusif sur un domaine de compétence (p. 126). Or, en Europe francophone, de manière générale, on ne se réfère plus depuis longtemps à une telle distinction entre professions et métiers ordinaires, comme le proposait la sociologie des professions anglophone dans les années 1960. Les sociologues des professions, en particulier en France, observent dans toutes les activités professionnelles un allongement des formations étayées sur un corpus de connaissances théoriques croissant, une réglementation croissante des activités professionnelles limitant l'autonomie des professions autrefois indépendantes, ainsi qu'une certaine porosité des secteurs d'activité (voir par exemple Dubar & Tripier, 1998). Cette sociologie ne pense pas les professions comme délimitées de façon claire et stable, mais comme des segments ou des groupes de professions dynamiques, car « les différenciations professionnelles sont instables, les métiers sont provisoires, les spécialités sont temporaires » (Demazière, 2008, p. 43). Les segments d'un groupe professionnel peuvent chevaucher ceux d'un autre groupe (Strauss & Bucher, 1992, p. 78) et le prestige d'une profession ne se réduit plus à la formation. Selon cette conception, le travail social désigne un groupe de professions sans domaine d'intervention exclusif, c'est-à-dire un « groupe de travailleurs qui exercent une activité portant le même nom, qui sont donc visibles dans la société, qui bénéficient d'une identification, d'une reconnaissance et d'une légitimité symbolique et qui occupent une place déterminée dans la division sociale du travail » (Demazière et Gadéa, 2010, p. 20). Si c'est ainsi, quel est l'intérêt de désigner le travail social comme « die Profession » ? Le sens de cette désignation très spéciale, non utilisée dans les domaines professionnels voisins, est difficile à comprendre vue depuis la Suisse romande.

À propos des conditions de production du travail social. Le discours sur « die Profession » me semble difficile à légitimer également au vu des conditions de production, c'est-à-dire de la mise en œuvre concrète des prestations. AvenirSocial a une nouvelle fois documenté cette situation, notamment sur la base des données de l'Office fédéral de la statistique. La pratique concrète se présente comme suit (Naef & Keller, 2025, toutes les sources y sont indiquées). L'action sociale suisse est fragmentée en une multitude de petites et très petites organismes non coordonnés. La statistique recense 17 000 organismes, dont 60% comptent moins de 10 et 90% moins de 50 emplois (tous métiers confondus). Ces organismes assurent une large palette de prestations inscrites à tous

les niveaux administratifs (Confédération, cantons, communes ; associations et 39% de sociétés à but lucratif). Ces organismes interviennent dans des constellations d'interprofessionnalité et de collaboration interinstitutionnelle. C'est dire que l'action sociale se distingue fortement des domaines de l'éducation ou de la santé composés de grandes institutions gérées généralement par un unique interlocuteur.

Ce n'est pas tout. La statistique recense exactement 170 professions dans le domaine du travail social occupées par 76 000 personnes actives en tant que professionnelles du travail social. 55% d'entre elles ont une formation en travail social (tous niveaux confondus, de l'attestation professionnelle au master) alors que les 45% restants sont des jardiniers ou jardinières, enseignants, psychologues, secrétaires, sociologues, vendeurs ou vendeuses, etc. La moitié des diplômés délivrés en 2023 concernent des apprentissages (secondaire II), tandis que les diplômés des hautes écoles spécialisées représentent moins d'un cinquième (17% de bachelor, 1% de master).

Cette professionnalisation très partielle, cette hétérogénéité ou cette indétermination doivent être prises en compte par la science et faire l'objet d'analyses approfondies. L'ouvrage ne mentionne ces aspects que brièvement à deux reprises (pp. 32 et 52).

Le tabou de l'analyse de la pratique. Les contributions du livre rivalisent d'(auto)critique à l'égard de la discipline et de la science du travail social. « La pratique », en revanche, s'en tire largement indemne. Tout au plus reproche-t-on aux professionnel·les un manque de fondements théoriques ou critique-t-on les principes néolibéraux à l'œuvre dans la politique sociale. En revanche, les organismes eux-mêmes, les modalités d'organisation et les conditions de travail, leur contribution à la formation initiale et continue, le développement de nouvelles pratiques face à de nouveaux problèmes sociaux, la participation du personnel et des destinataires, la qualité des prestations ou les responsabilités managériales restent en dessous du radar. Comme si « la discipline » avait une réticence à percevoir « la pratique » dans toute sa réalité voire dans une approche critique. C'est comme si le dialogue tant réclamé entre théorie et pratique n'était finalement pas si simple à mettre en place de crainte que « la pratique » perçoive « la tour d'ivoire » comme arrogante.

Nous sommes confronté·es à un paradoxe : le travail social est pleinement reconnu comme une discipline scientifique propre, tandis que « la pratique » peine à circonscrire le travail social, c'est-à-dire à définir ses tâches et prestations spécifiques et à instaurer une protection de l'exercice professionnel. Mais qui représente « la pratique » ?

Il se peut que ce tabou soit entretenu par ce que je considère comme une conception idéalisée du travail social. De nombreuses contributions du livre pensent le travail social comme un projet solidaire par excellence (p. 50), fondé sur la liberté et l'égalité, la justice sociale (p. 141) et la promotion du changement social, l'autonomisation et la libération des personnes (p. 176), en contradiction avec la production capitaliste d'inégalités (p. 113). Certes, mais ce n'est pas toute la vérité. Le travail social, comme tous les dispositifs de politique sociale, agit dans un champ de tension entre, d'une part, l'ambition de promouvoir la justice et l'égalité et, d'autre part, le maintien de l'ordre (inégalitaire). Ce second aspect comprend la soumission aux normes dominantes, la sélection, l'exclusion, la sanction et la contrainte. Le livre ne traite guère de ces tensions, alors qu'elles sont inhérentes au travail social et qu'elles doivent donc être traitées par la discipline.

Ma conclusion pour «repenser le travail social»: j'estime que le défi ne réside pas tant dans la science, la théorie et encore moins dans la discipline, mais plutôt dans l'abandon de l'idée d'une profession homogène et de la prise en compte de la pratique concrète. Le travail social se matérialise dans d'innombrables pratiques mises en œuvre dans de petites structures non coordonnées, sans intérêt commun ni organisation faïtière et donc dépourvues de la capacité et du pouvoir d'agir global pour un travail social de qualité. N'oublions pas non plus que le travail social a été créé pour les personnes pauvres, une caractéristique supplémentaire qui le distingue d'institutions proches comme l'enseignement ou la santé.

Véréna Keller, professeure honoraire Haute école de travail social et de la santé Lausanne HETSL, HES-SO, verena.keller@hetsl.ch

Traduction Isabelle Csupor

Bibliographie

- Demazière, Didier (2008). L'ancien, l'établi, l'émergent et le nouveau : Quelle dynamique des activités professionnelles ? *Formation emploi*, 101, 41-54.
- Demazière, Didier, Gadéa, Charles (2010). Introduction. In Didier Demazière, Charles Gadéa (Ed.), *Sociologie des groupes professionnels* (pp. 13-24). La Découverte.
- Dubar, Claude, Tripiet, Pierre (1998). *Sociologie des professions*. A. Collin.
- Keller, Véréna (2026). *Manuel critique de travail social* (2^e éd. In press). Éditions HETSL et ies.
- Krebs, Marcel, Abderhalden, Irene (Hrsg.) (2024). *Soziale Arbeit weiterdenken. Festschrift für Peter Sommerfeld*. Springer.

- Lipsky, Michael (1980). *Street-Level Bureaucracy. Dilemmas of the Individual in Public Services*. Russell Sage Foundation.
- Meyer, Kurt, Hodel, Hans, & Ludi, Niklaus. (1997). *Formation de travail social du degré secondaire II et du degré tertiaire non universitaire. Rapport à l'attention de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)*. CDAS.
- Naef, Camille, Keller, Véréna (2025). *Ausbildung und Beschäftigung in der Sozialen Arbeit in der Schweiz*. AvenirSocial. <https://avenir-social.ch/wp-content/uploads/2025/05/Formation-et-emploi-%E2%80%93-Avenir-Social-DE.pdf>
- Strauss, Anselm, Bucher, Rue (1992). La dynamique des professions. In Anselm Strauss, Isabelle Baszanger (Éd.), *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme* (pp. 67-86). L'Harmattan.